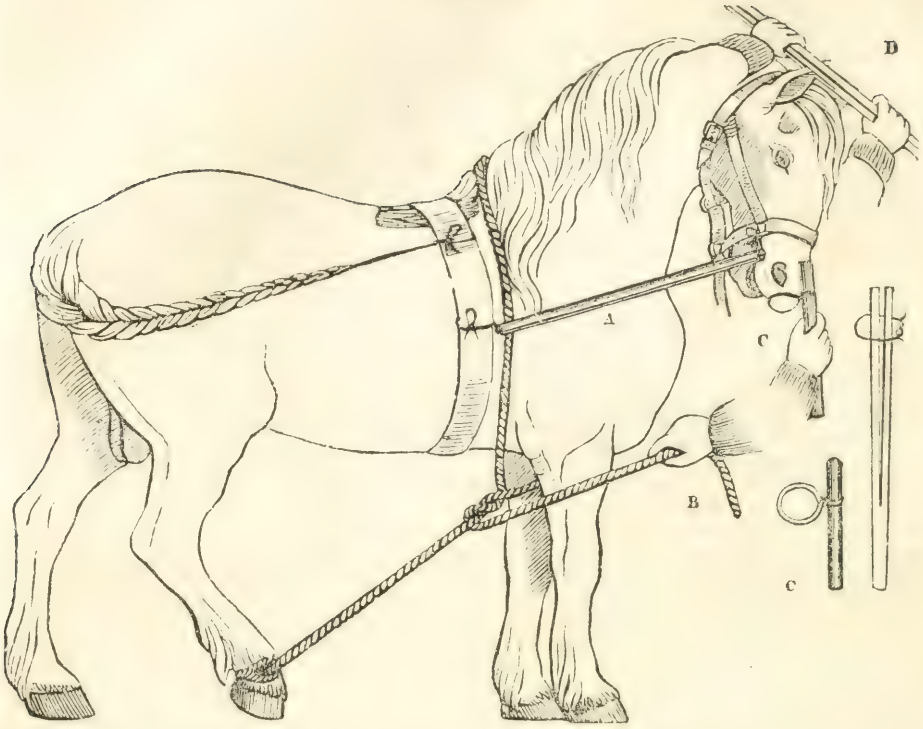
Fig. 153.




les coups de pied de devant, en faisant lever le membre postérieur du côté duquel l'opérateur se trouve.

Le *trousse-pied* est une courroie ou une petite sangle d'environ 2 pieds de long, portant une boucle à une extrémité et des trous à l'autre. Pour s'en servir, on lève un des pieds de devant, on fléchit le canon sur l'avant-bras, et on embrasse avec ce lien ces deux rayons au niveau du paturon; on boucle alors l'instrument qu'on serre au degré convenable; le membre reste ainsi levé et fléchi sans qu'il soit besoin d'aide pour le tenir. Un simple cordeau ou une longe peuvent au besoin faire office de trousse-pied (C *fig.* 152).

Pour éviter d'être frappé par les pieds de derrière, quand on opère vers les parties postérieures, on fait lever et tenir, par un des moyens que je viens d'indiquer, le pied antérieur du côté de l'opérateur; ou bien on fait lever le pied postérieur du côté opposé: ou encore on réunit et maintient rapprochés les deux membres postérieurs. Lorsque l'opération n'est ni longue ni douloureuse, que le cheval est docile, et qu'on a à sa disposition un aide fort et habitué, on fait tenir le pied postérieur par ce dernier qui peut s'aider beaucoup d'une longe solidement attachée à la queue par une de ses extrémités, et dont l'autre bout est passé deux ou trois fois autour du paturon. Dans tout autre cas il est préférable de tenir ce pied levé au moyen d'une *plate-longe*. On appelle ainsi un lien en corde, long d'environ 18 pieds et aplati en forme de sangle dans les trois quarts de sa longueur. La partie plate, large d'à peu près 3 pouces, porte une ganse à son extrémité. Pour lever un membre postérieur à l'aide de la plate-longe, on fait une anse a son extrémité aplatie, après avoir engagé l'autre extrémité dans sa ganse, on embrasse dans cette anse suffisamment serrée le paturon du membre qu'on veut lever, on passe l'extrémité libre entre les deux avant-bras, on la conduit en avant du poitrail sur le côté de la base de l'encolure opposé au membre entravé, on la ramène en croisant sur le garrot jusqu'au niveau du coude du membre antérieur du même côté, on tire alors sur la portion de plate-longe qui embrasse le membre pour le porter en avant et en haut, jusqu'à ce qu'il ne puisse plus que très-difficilement trouver un point d'appui sur le sol, et on prévient le relâchement de la plate-longe en la croisant deux ou trois fois sur elle-même en arrière du coude, et quelquefois en embrassant deux ou trois fois la base de l'avant-bras avec l'extrémité libre qu'on fait maintenir par un aide. Une forte corde ordinaire aussi longue que la plate-longe, et à l'extrémité de laquelle on ferait une ganse, pourrait bien la remplacer au besoin (B *fig.* 153); mais la plate-longe a ce grand avantage que, présentant une surface large et aplatie à tous les points du corps sur lesquelles elle repose, elle est moins en danger de les blesser par les frottemens qu'elle exerce pendant les mouvemens auxquels se livre l'animal.

Pour fixer ensemble les deux membres postérieurs et borner ainsi leurs mouvemens, on emploie de préférence deux entravons et un lacs, instrumens que je ferai connaître plus loin. On fixe un entravon à chacun des deux paturons, on passe dans l'anneau d'un de ces entravons le lacs fixé à l'anneau de l'autre, on le ramène dans l'anneau du premier, puis encore une fois dans l'anneau du second, et on